

842

Société par Actions Simplifiée au capital de 365 000 euros
Siège social : 3 Avenue Anne d'Autriche
84000 AVIGNON

RCS AVIGNON 948 831 490

DECISION DU PRESIDENT

Le 1^{er} septembre 2025,

Monsieur Thibaut **LARCHER**, Président de la société **842**, Société par Actions Simplifiée au capital de 365 000 euros, dont le siège social est situé 3 Avenue Anne d'Autriche à AVIGNON (84000), immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 948 831 490, a établi le présent procès-verbal relatif au transfert du siège social de la société.

Le Président a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Le Président décide de transférer le siège social à compter de ce jour de 3 Avenue Anne d'Autriche à 84000 AVIGNON au 312 A, rue André Jean BOUDOY - Montfavet - 84140 Avignon.

En conséquence, le soussigné décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« **Article 4 - SIEGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé : **312 A, rue André Jean BOUDOY - Montfavet - 84140 Avignon** »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

La société restera immatriculée au RCS de AVIGNON.

DEUXIEME DECISION

Le Président décide de rectifier l'orthographe de son prénom de « Thibault » à « Thibaut » dans tous les documents de la société.

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par lui-même.

Le Président
M. Thibaut LARCHER

